

TURBULENCES CONCEPTUELLES DE L'IN-ÉGALITÉ

Monique SELIM

La montée, les sommets atteints par les inégalités constituent aujourd'hui la matière de discours médiatiques et politiques lancinants, dont l'un des effets premiers est l'enracinement des convictions que ces inégalités sont irréfragables et modèlent de manière définitive les paysages sociétaux. Les inégalités seraient le prix de la croissance tout comme la dette (Hours, Ould Ahmed 2013) en serait le soubassement. Seul système économique désormais envisageable, le capitalisme se nourrirait d'inégalités fructueuses, *in fine* vertueuses. Les débats sur ces inégalités sont innombrables parmi les économistes et les sociologues en quête de remèdes et de tris sélectifs entre les inégalités qui seraient utiles et celles qui seraient nuisibles. Sans revenir sur ces controverses importantes, ni prétendre y apporter de nouveaux éléments, je décalerai le regard, dans une perspective anthropologique, sur les concepts eux-mêmes, actuellement frappés d'évidence, mais qui demandent à être fracturés, c'est-à-dire ouverts à leur rapport dialogique, politico-historique.

Égalité : des slogans ?

Encore proche dans les esprits, la guerre froide, l'affrontement entre communisme et capitalisme nous instruisent sur les usages à cette époque du terme d'égalité, qu'on peut imaginer avec le recul comme une balle entre deux camps. La critique, externe, des pays capitalistes – dits « libres » – contre les États-partis communistes, vise en effet à accuser ces derniers d'excès d'égalité : l'égalitarisme est alors dénoncé comme produisant un nivellement par le bas, l'abaissement des plus doués, une massification appauvrissante. Du côté des nouveaux gouvernements communistes, la lutte

contre des inégalités jugées monstrueuses nourrit propagande idéologique et politique de déhiérarchisation sociétale. Des catégories sont inventées pour classer les statuts et renverser leur prééminence, les anciens statuts supérieurs étant renvoyés aux nouveaux paliers inférieurs de la société, plus ou moins proscrits et stigmatisés (Hours, Selim 1997 ; Selim 2003). Néanmoins dès 1920, en Union soviétique, « l'égalitarisme » est qualifié de « gauchiste » et relevant de « la maladie infantile du communisme ». En 1931, Staline se dresse contre l'égalitarisation des salaires. Seul Mao, avec sa radicalité coutumière, maintiendra un objectif formel d'égalité.

En réalité, les inégalités restent structurelles dans les usines des pays communistes, fers de lance de l'« homme nouveau ». Ainsi, à titre d'exemple, dans les années 2000, au Vietnam, où j'enquêtais dans une grande entreprise textile d'État maintes fois récompensée de divers prix « révolutionnaires » (Selim 2003), je me suis aventurée à tenter de calculer l'évolution des inégalités, dans un contexte d'adoption du capitalisme par l'État-Parti à partir du début des années quatre-vingt-dix. Les récits des anciens ouvriers de cette entreprise, héritée d'une usine militaire bâtie durant la colonisation française, montraient grosso modo que les différences – aux yeux des acteurs extrêmement importantes – de rémunération, de tickets de rationnement et de logement allaient de 1 à 4 dans les années soixante-dix entre ouvrier et directeur, ce qui, vu d'aujourd'hui paraît modeste. En 1999, sans tenir compte des ressources extra-salariales et des bénéfices de la corruption, des investissements privés et des détournements des marchés, elles étaient de 1 à 28, ce qui semble encore, pourrait-on dire, presque raisonnable.

Durant la guerre froide, l'antinomie idéale égalité/inégalité anime pourtant les oppositions politico-économiques. Les pays capitalistes, pour contrer le poids grandissant des partis communistes dans les luttes électorales – font des efforts pour réduire les inégalités : l'invention de la « participation » de Giscard d'Estaing qui donne aux ouvriers une part des bénéfices de l'entreprise illustre cette orientation stratégique.

Inégalités : des légitimations ?

La période présente est marquée par une transformation profonde des termes du couple conceptuel égalité/inégalité, tout d'abord parce que la globalisation, soit l'unification du monde par le capitalisme financiarisé, signifie une absence d'ennemi politico-économique. Piketty (2014) nous rappelle néanmoins que c'est dans les années soixante-dix qu'aux USA l'augmentation des revenus des plus riches se fait la plus criante et que cette courbe est ininterrompue depuis, qu'il s'agisse des rémunérations et des salaires des dirigeants d'entreprise, ou des revenus directs du capital

financier et des patrimoines. De tels écarts d'inégalités – comme on les observe dorénavant – étaient jugés, il y a encore peu d'années, réservés à des pays dits sous-développés et archaïques comme l'Inde et ses castes. Présentement, ces inégalités sont, à la fois et d'un côté, appréhendées sur un mode fataliste, considérées comme consécutives des lois et de la rationalité économiques, de l'autre dénoncées de façon incantatoire, à la manière d'un exorcisme, apportant sécurité symbolique et psychique. Rebaptisées, largement et de manière symptomatique, discriminations, ces inégalités font l'objet de combats publics prescriptifs et impuissants qui institutionnalisent la différence comme un trait négatif : celle de tous ceux qu'on va ranger dans la catégorie des Autres selon des critères variés d'origine, d'appartenance, d'apparence, celle liée aux conditions sexuées, celle des handicapés, toutes ces différences étant par ailleurs appréhendées le plus souvent dans un même ensemble. Il en résulte des mesures qui entendent réparer les injustices créées par les inégalités au moyen de dispositifs ad hoc, ajustés, spécifiques.

Face aux tentatives d'amoindrir les inégalités par des traitements différentiels et différentialisants, les mobilisations, au nom de la solidarité, se sont multipliées dans les dernières décennies, rassemblant et mêlant les acteurs, sans néanmoins rapprocher ceux dont les écarts de statut seraient trop grands : dans ce dernier cas, la philanthropie, vieille recette toujours rénovée et réactualisée du capitalisme, affirme son aura. La montée d'une solidarité élective, imitant les modèles oligarchiques (Savidan 2015), est soulignée dans les recherches. La solidarité proprement collective s'estompe au profit de cercles de solidarité de proximité, fondés sur l'identité, la parenté, etc. La « préférence pour l'inégalité » (Dubet 2014) ne se dissimule plus dans une conjoncture où la solidarité enterre l'hypothèse de l'égalité au nom de la spécificité et légitime donc l'inégalité. Les concurrences de misères qui ont traversé les débats concernant l'aide aux réfugiés en 2015 tendraient à laisser penser que l'idée d'égalité est obsolète, devenue une scorie du XX^e siècle ; en effet on a observé des propositions de solidarité – logement, hébergement dans des familles etc. – s'adressant exclusivement aux chrétiens ainsi que des revendications de sans-abri souhaitant faire prévaloir leur autochtonie contre les étrangers derniers arrivés qui bénéficieraient d'aides qui ne leur auraient jamais été octroyées. Le tableau de la solidarité s'est donc fissuré, jetant le trouble dans les esprits et le doute sur les pratiques. L'égalité, comme la solidarité, seraient-elles désormais réservées à ceux que le sujet considère comme ses semblables ? L'économie dite collaborative, favorise de telles chimères en laissant croire à l'autonomie de l'acteur créant sa communauté, et travaillant de plein gré pour une rémunération à la tâche, hors de tout contrat dans les retrouvailles joyeuses d'une relation interpersonnelle réussie. Cette nouvelle économie dite aussi de partage, qui s'appuie sur la numérisation et l'investissement des

subjectivités, accélère de fait la diminution sans limite du coût du travail qui est – faut-il le rappeler – le premier facteur d'inégalité, dans son accouplement aux revenus du capital financier. Chérir les inégalités, les réontologiser serait-il alors l'avenir d'un XXI^e siècle peuplé d'individus libres et mobilisables au gré d'offres avantageuses, en quête de meilleurs revenus et de consommations plaisantes, refusant donc leur reterritorialisation forcée par la fermeture des frontières ?

La place exemplaire des in-égalités sexuées

La place énorme des inégalités sexuées dans les mesures prises autant par les États que par les organisations internationales interpelle à plusieurs niveaux dans la conjoncture actuelle et oblige à y faire retour pour mieux analyser des processus centraux et généraux qui entourent les inégalités. La publicisation des inégalités entre hommes et femmes déplace et occulte en effet la question des inégalités économiques générales dont le poids criant est problématique. Corollairement, les modes de construction de ces inégalités de sexe et de leur réparation se donnent à voir comme un schème normatif devant être appliqué dans tous les domaines.

Arrêtons-nous donc un instant sur le traitement historique et politique de ces inégalités entre hommes et femmes et revenons, encore une fois, sur les anciens pays communistes pour déjouer les pseudo-évidences du moment. Faire des femmes des hommes comme les autres a été le slogan principal de ces régimes : la femme conductrice de tracteur qui sourit, rayonnante de son combat triomphal contre son village et sa parenté, en est l'illustration la plus archétypale dans de nombreux films des années quarante-cinquante, qui se situent en Asie centrale mais aussi en Europe. Il s'agissait alors de poster des femmes dans les champs de travail monopolisés par les hommes, le travail étant considéré comme le premier front de lutte, qui entraînerait l'égalité dans les autres domaines. Corollairement il fallait, dans l'esprit des concepteurs de l'égalité, destituer la spécificité des femmes censée les ramener à l'infériorité et à la faiblesse, cette spécificité n'étant qu'une illusion.

Soulignons l'inversion des perspectives qui s'observe aujourd'hui : l'égalité est pensée comme sexospécifique, tant par les États, les ONG que par les organisations internationales, et les femmes doivent être bénéficiaires d'une égalité sur mesure respectant leurs attributs de mère et d'épouse à combiner avec l'emploi. La réhabilitation de la différence – supposée et substantialisée – inspire les politiques dites d'égalité concernant les sexes et a pour effet de remettre en place légitime les conceptions complémentaristes des sexes. Cette égalité sous condition (Senac 2015) institutionnalise

l'inégalité dans sa visée qui est avant tout réparatrice et non instauratrice d'une autre ère.

Ce schéma conservateur – qui s'élabore et fait ses preuves dans le terrain des sexes – est exporté dans tous les domaines, et permet au nom du droit à la différence de faire passer les inégalités économiques, de classe, pour des discriminations avant tout ethnoculturelles. Les « races » – et non les processus d'ethnisation qui remplacent le statut social par des critères d'appartenance et d'origine – sont ainsi redécouvertes et en même temps restaurées, gommant les dimensions de relégation, d'exclusion et de stigmatisation en jeu. De la spécificité des femmes à celle d'une multitude de dominés paupérisés, le pas est d'autant plus vite franchi que la naturalité de la condition féminine est parée d'évidence aux yeux de la majorité des acteurs et que l'invocation de son respect est censée faire taire rapidement ceux qui oseraient penser qu'il y a là duperie.

Les substituts scintillants de l'égalité sexuée

Le contexte actuel globalisé est marqué par un biocapitalisme financiarisé (Marazzi 2013) qui investit l'ensemble des composantes individuelles : affects, émotions, désirs, cognition entrent désormais dans la production de valeur et de plus-value. La subjectivité, les processus de subjectivation, les logiques symboliques et imaginaires sont devenues des ressources centrales pour le capital, encore intensifiées par les flux numériques qui placent participation, collaboration, coopération au cœur de leurs dispositifs. Cette perspective de valorisation de l'horizontalité, intrinsèquement liée aux idéaux de démocratisation du monde, fait de la créativité idiosyncrasique des acteurs un levier fondamental du capital qui oblige à porter une attention particulière aux femmes et à la singularité de leurs investissements : tout se passe comme si l'égalité des sexes était quasi évacuée au profit de mécanismes qui inscrivent en leur sein autant la libération des femmes que leur retraditionalisation marchandes. Les femmes apparaissent en effet à la fois des sujets et des objets marchands, vendant volontairement tout, ou une partie, de leurs capacités et compétences sociobiologiques, dans une configuration qui constitue les droits sexuels comme droits à être soi en outils de gouvernance politique et économique du monde global. Ces droits sexuels sont producteurs d'un marché identitaire qui se substitue aux exigences antérieures d'égalité et dont les contradictions internes disparaissent car elles relèvent d'étapes idéologiques obsolètes de l'émancipation. L'horizon des possibles qui s'ouvre aux femmes leur permet alors d'envisager de façon concomitante, successive ou fluctuante, des plateformes toutes très séduisantes aux valeurs plus attractives que l'ancien slogan de l'égalité : dévouement du *care* ou du travail du sexe, lui-même

pensé à la fois comme *care* et comme travail, maternité exclusive ou vente généreuse et altruiste de la gestation pour autrui, homosexualité, transsexualité ou asexualité, dernière proposition qui gagne en prestige ces dernières années, etc.

L'ensemble des expériences identificatoires dans lesquelles les femmes peuvent s'investir inclut les stéréotypes les plus éculés de la féminité (instinct maternel, proximité de la nature, intuition et irrationalité, etc.) revalorisés sur un marché imaginaire caractérisé par un double mouvement antinomique : la dualité sexuelle comme nécessité ontologique y est supprimée au profit de la pluralité sexuelle ; la dualité sexuelle comme choix libre y est réenluminée dans les typologies de l'intimité et des pratiques sexuelles. C'est pourquoi les anciennes formes de dépendance attachées à la dualité sexuelle peuvent être revendiquées et réinventées sous des variantes décalées et morcelées comme des adhésions libres dans un cadre partagé d'affranchissement des dominations présentes.

La biofinanciarisation piège donc les femmes en les libérant, leur offre de se surpasser dans tous les domaines, mais *in fine* sans attaquer de front les rapports de domination sexuée et le socle des inégalités qui résistent, avec le consentement plein ou partiel de beaucoup de femmes. Les processus de retraditionalisation qui les affectent sont prônés aussi par l'État qui prend l'assujettissement des femmes comme une marque d'identité nationale : l'Ouzbékistan – avec l'ouzbékitude (Bazin, Hours, Selim 2009) – comme la Chine et le néoconfucianisme diffusé par les instituts Confucius, illustrent l'ampleur de ces dynamiques qui adviennent dans le même moment que toute la gamme des désassujettissements proposés par les mobilisations collectives autour de LGBT (lesbienne, gay, bisexuel, transsexuel), du mariage pour tous, etc. Dans ce paysage, l'égalité semble une vieille chimère, sans intérêt, objet de luttes d'une autre période.

Les dépassements héroïsés de l'in-égalité sexuée

De nombreuses femmes sont aujourd'hui hypermédiatisées, car présentées comme des parangons de liberté et d'un mode spécifique d'in-égalité, c'est-à-dire donnant l'illusion d'une égalité raisonnable dans l'inégalité irréfragable des sexes. Taslima Nasreen a inauguré, dans les années quatre-vingt, à partir du Bangladesh, cette ligne de figures qui s'inscrivent dans un processus de production d'héroïnes globalisées dont Malala, du Pakistan, est l'une des dernières représentantes en 2015. Ces héroïnes globalisées ont plusieurs caractéristiques qui illustrent les modèles d'in-égalité en jeu :

Elles sont le produit des organisations internationales dans des contextes géopolitiques toujours particuliers dont elles sont l'un des instruments, incarné, personnifié, de représentation.

Elles viennent d'ailleurs multiples, et leurs personnages sont marqués par une altérité forte dont la construction scénique est orientée vers une progressive proximité, un rapprochement positif apte à résorber la trop imposante altérité initiale.

Elles appartiennent à des couches moyennes hors les pôles extrêmes de la richesse et de la pauvreté et permettent des jeux identificatoires rapides quel que soit l'interlocuteur.

Elles sont l'illustration d'un combat radicalement inégal dont elles sortent *in fine* victorieuses alors qu'elles partaient perdantes.

Elles luttent tout à la fois contre des régimes iniques, corrompus, barbares, criminels et pour la cause des femmes ; leur ennemi est constitué d'États patriarcaux, oppresseurs qui réduisent les femmes à l'esclavage économique, politique, sexuel.

Ces femmes sont des médiatrices par excellence entre ici et là-bas, donnant un visage à la fois ferme et apaisé aux normes globales de genre (Querrien, Selim 2015), cristallisant, dans leur idiosyncrasie, l'achèvement de l'unification du monde autour de la démocratie et du marché, qu'elles ont l'art de faire pénétrer avec douceur dans les consciences. De façon décisive, elles recréent un imaginaire de femme authentique, libre avec ses attributs d'in-égalité modérée, restée féminine, avec ses propres armes liées à sa condition, engagée dans un combat non contre les hommes en général mais contre des hommes particuliers, détenteurs de pouvoirs arbitraires et maltraitants, qu'elles vont moraliser, civiliser. Ces héroïnes globalisées restaurent donc le rêve d'une dualité sexuelle réconciliée, parée de vertus d'in-égalités adéquates qui sont des leçons pour tous les champs sociaux globalisés.

L'in-égalité en partage ?

Concluons sur le fait que la dualité sexuelle a toujours été l'une des métaphores privilégiées des rapports hiérarchiques de domination et d'autorité sociétaux et le reste aujourd'hui, en enseignant comment injecter dans le monde global les doses d'in-égalité justes, nécessaires à la « bonne gouvernance » du biocapitalisme financiarisé qui enrôle les subjectivités dans sa quête de profit. Gérer les inégalités, donner l'illusion de leur réparation sont au cœur de cette gouvernance qui prône la production de communautés différentielles basées sur l'origine, l'appartenance, la confession, le territoire et de multiples critères de qualification dont ceux relevant du sexe voulu ; les acteurs sont ainsi poussés à se ranger librement

et avec enthousiasme derrière l'une ou l'autre des bannières qui leur sont proposées ou qu'ils se choisissent et enrichissent par l'accumulation des attributs. Les débats autour des statistiques ethniques (Moulier Boutang, Selim 2015) – qui veulent repérer les Autres dans leur différence pour espérer améliorer leur destinée – illustrent un des canaux par lesquels les communautés ainsi produites peuvent se légitimer. L'affrontement entre les multiples communautés qui ne cessent de se créer prend alors la place des luttes pour l'égalité, anciennement pensées dans le cadre des classes sociales et de la rupture capital/travail ; une telle configuration, qui se fonde sur l'essentialisation des différences d'être et non plus sur les causes de la variété des conditions d'existence, comporte des risques qui apparaissent de plus en plus concrets. En concurrence pour l'accaparement des richesses, dotées d'idéologies assignatrices et substantialisantes, ne laissant pas de lignes de fuite hors de la vérité révélée et assénée, les nouvelles communautés instituent en leur sein et entre elles l'inégalité. Elles font obstacle à la fabrique des sociétés : dans un scénario léthal elles rompraient les amarres, briseraient les liens, déclareraient la guerre et feraient régner une terreur globale, dont les signes ne paraissent plus réservés à des ailleurs lointains – Pakistan, Afghanistan, Syrie, etc. – mais frappent désormais au cœur des anciens pays hégémoniques, telle la France de 2015.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAZIN Laurent, HOURS Bernard, SELIM Monique, 2009 : *L'Ouzbékistan à l'ère de l'identité nationale*, Paris, L'Harmattan.
- DUBET François, 2014 : *Préférence pour l'inégalité*, Paris, Seuil.
- DUVOUX Nicolas, 2015 : *Les oubliés du rêve américain, philanthropie, État et pauvreté aux États-Unis*, Paris, PUF.
- HOURS Bernard, Selim Monique, 1997 : *Essai d'anthropologie politique sur le Laos contemporain*, Paris, L'Harmattan.
- HOURS Bernard, OULD AHMED Pepita, 2013 : *Dette de qui, dette de quoi ?* Paris, L'Harmattan.
- MARAZZI Christian, 2013 : *La brutalité financière*, Paris, Éditions de l'Éclat.
- MOULIER BOUTANG Yann, SELIM Monique, 2015 : « Contrer ou promouvoir l'ethnicisation par les statistiques », *Multitudes* 59, p. 114-119.
- QUERRIEN Anne, SELIM Monique, 2015 : *La libération des femmes, une plus-value mondiale*, Paris, L'Harmattan.
- PIKETTY Thomas, 2013 : *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil.

SAVIDAN Patrick, 2015 : *Voulons-nous vraiment l'égalité ?* Paris, Albin Michel.

SELIM Monique, 2003 : *Pouvoirs et marché au Vietnam*, Paris, L'Harmattan.

SÉNAC Réjane, 2014 : *L'égalité sous condition, genre, parité, diversité*, Paris, Presses de Sciences Po.

Selim Monique (2016)

Turbulences conceptuelles de l'in-égalité

In : Castelli Bernard (ed.), Selim Monique (ed.). *Réparer les inégalités ?*

Paris : L'Harmattan, p. 17-25. (Questions Contemporaines. Série Globalisation et Sciences Sociales)

ISBN 978-2-343-08948-5